

LETTRE OUVERTE À LA MAIRIE DE BONAC-IRAZEIN

Collectif de l'Autruche Volante
1, place de l'église
09800 Bonac-Irazein

Le 31 Octobre 2021
À Bonac-Irazein

Madame le Maire,

Cela fait plus de sept ans que nous avons pris en charge la gestion du Relais Montagnard. En sept ans, nous n'avons jamais failli aux missions premières du lieu et les activités de bar, d'hébergement, et de restauration ont été en constante progression depuis notre arrivée. Le Relais accueille tout autant des vacancières, que des habitantes de la vallée, jeunes ou moins jeunes, et de tout horizon social. Mais le Relais Montagnard de l'Autruche Volante, c'est aussi une cantine scolaire, l'accueil de séminaires étudiants, des liens étroits avec des universités, une programmation culturelle rayonnant dans tout le Couserans. C'est un projet économiquement viable, créateur d'emplois et de cohésion sociale et fondé sur des valeurs écologiques, solidaires et coopératives. C'est un réseau de partenaires tissé dans tout le Couserans et bien au-delà, un projet reconnu et soutenu par l'État, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'intercommunalité, le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises. Enfin le Relais, ce sont des femmes et des hommes, bénévoles, salariées, volontaires d'ici ou d'ailleurs, des gens qui s'investissent pour les autres et parce qu'ils croient en un monde meilleur.

En sept ans, bien sûr, nous avons fait de nombreuses erreurs. Mais nous avons aussi démontré notre capacité d'adaptation, notre envie de vivre ensemble, ici, dans le respect du plus grand nombre. Nous n'avons jamais prétendu que notre projet et nos idées pouvaient satisfaire tout le monde. Mais nous avons toujours essayé de ne fermer la porte à personne. Aurions-nous aujourd'hui tant de soutiens dans la vallée et au-delà si tel n'avait pas été le cas ?

Malheureusement, après sept ans de travail et d'investissement sur votre commune, nous ne pouvons que constater que vous ne nous avez jamais réellement soutenu. En témoignent notamment les cinq

conventions toutes plus précaires les unes que les autres que vous nous avez imposées pour la gestion du Relais Montagnard. Comment expliquer que des élues précarisent à ce point des jeunes venus s'installer sur leur territoire? Sommes-nous condamnés à mendier le droit de continuer à faire ce que nous aimons au gré des élections et des enjeux politiques? Il y a un an, rompant avec votre promesse électorale de nous fournir enfin un bail commercial seul à même de nous protéger sur le long terme, vous prétextiez du bruit pour imposer une délégation de service public vous permettant de contrôler au maximum nos activités. Aujourd'hui, alors que nous avons fait tous les compromis que vous nous demandiez, nous ne connaissons toujours pas ni la date de démarrage de la délégation de service public, ni son contenu, et vous annoncez brutalement et unilatéralement la fermeture du lieu au 31 Octobre.

Vous avez beau jeu d'appeler à la transparence, au dialogue, au compromis et au vivre ensemble, mais force est de constater que cette décision absurde reflète tout autre chose. Elle incarne votre mauvaise foi parce que les arguments que vous utilisez sont fallacieux et incohérents. Elle est clivante parce qu'elle force les habitantes de la vallée à se positionner pour ou contre nous. Elle est brutale et violente parce qu'elle détruit la vie de gens venus s'installer ici, et leur intime de cesser de croire en ce qui les anime. Et surtout, elle est antidémocratique parce que vous avez décidé seule sans jamais consulter vos administrés ou même votre conseil municipal.

Madame le Maire, au 1^{er} Novembre, nous resterons au Relais Montagnard et continuerons à faire vivre le lieu. Nous refusons votre décision parce que nous pensons qu'elle est injuste et injustifiée. Vous êtes certes élue Maire de la commune, mais cela ne vous donne pas le droit de passer outre l'intérêt général ou celui de vos concitoyens. Vous voudrez sans doute faire croire que nous avons tort et userez une fois de plus de tout votre pouvoir pour nous décrédibiliser. Mais sachez que devant la loi, la vérité ne se décrète pas à renfort de mensonges, elle se démontre. Et jusqu'à preuve du contraire, nous sommes en droit de continuer à occuper le Relais Montagnard.

Puisque nos demandes de dialogue sont restées lettre morte, puisque vous nous rappelez sans cesse que vous avez le pouvoir, libre à vous d'engager les démarches qui vous sembleront nécessaires pour régler un conflit dont vous êtes à l'origine.